

Lettre d'information - juin 2022

# Projet de parc solaire de Condom

Commune de Condom (32)

Cette lettre d'information a pour objectif de vous informer du projet d'extension du parc photovoltaïque au sol de Condom, actuellement en instruction par les services de l'Etat.

## Edito

En 2018, soit 4 ans après la mise en service du premier parc photovoltaïque sur la commune de Condom, l'entreprise BayWa r.e. a débuté un nouveau projet d'extension sur cette zone ciblée par la collectivité.

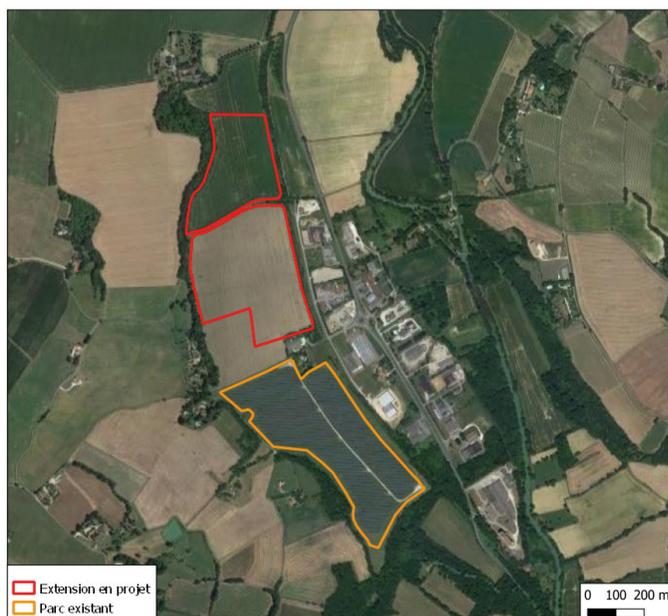
Après une délibération favorable des collectivités, des études ont été menées durant l'année 2019 afin de valider la faisabilité du projet. Ces expertises portent notamment sur l'environnement, le paysage, l'activité agricole, la topographie et la nature du sol, les conditions d'ensoleillement et le raccordement au réseau électrique.

Le projet a été déposé en avril 2021 : il est aujourd'hui en instruction entre les mains des services de l'Etat. Une enquête publique sera prochainement organisée afin de permettre au public de s'informer sur le projet et de formuler des observations.



## Localisation du projet

Le nouveau parc se situera sur les parcelles attenantes au nord du parc photovoltaïque existant, au sein de la zone industrielle de Pôme :



## Chiffres clés



**22 hectares** d'emprise clôturée des projets photovoltaïque et agricole.



**17 MWc** de puissance installée.



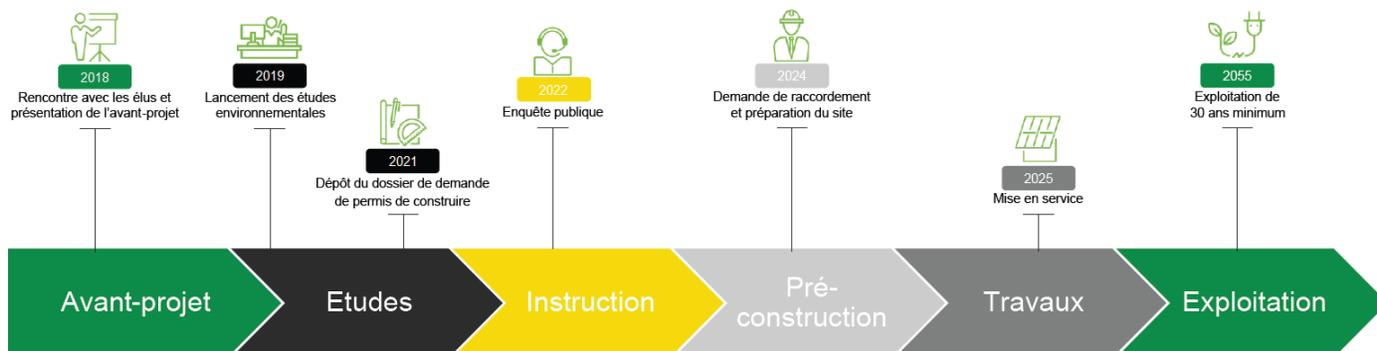
**22 800 MWh** de production annuelle.



**11 000 personnes** alimentés en électricité, soit plus de 75% de la population de la communauté de communes de la Ténarèze.

## Calendrier du projet

Le projet a été déposé en avril 2021. L'enquête publique d'une durée de 3 mois sera prochainement organisée. Les travaux devraient débuter en 2024 pour une mise en service en 2025.



## Un projet à forte valeur ajoutée agricole

BayWa r.e. a fait le choix de maintenir l'activité agricole sur le site. Différentes zones ont été élaborées dans le cadre de ce projet, à savoir :

- Au sud-est, une zone libre de panneaux photovoltaïques, accueillant à un espace-test agricole dédié au maraîchage de 2 ha et pouvant accueillir 2 maraîchers ;
- Au nord, une zone de 2 000 m<sup>2</sup> dite agrivoltaïque avec cultures de petits fruits de type « baies » (framboises, groseilles, myrtilles...). Ces cultures se feront sous des structures réhaussées, avec des panneaux semi-transparentes ;
- Au sud-ouest, une zone expérimentale de plus de 3 000 m<sup>2</sup> afin d'effectuer des tests de production légumière en inter-rangées des panneaux photovoltaïques ;
- Sur le reste des terrains étudiés (20,2 ha), un élevage ovin avec une activité de pâturage, sur le même modèle que le parc existant.



## BayWa r.e. : qui sommes-nous ?

BayWa r.e. est un acteur majeur et international des énergies renouvelables. Active en France depuis 2005, l'entreprise développe, construit, finance et exploite des parcs éoliens et solaires.

Consciente que la transition énergétique est l'affaire de tous, BayWa r.e. travaille dès le début de ses projets main dans la main avec les territoires pour co-construire le paysage énergétique de demain.

Composée de 170 salariés répartis en 7 agences entre Paris, Nantes, Bordeaux, Le Barp, Montpellier, Lyon et Carcassonne, l'entreprise dispose d'un ensemble de compétence lui permettant d'être présente sur toute la chaîne de valeur d'un projet d'énergie renouvelable.

Une question, une remarque ? Contactez-nous !



**Baptiste GRUAULT**, Chef de projets solaires  
baptiste.gruault@baywa-re.fr  
05 40 25 16 58

Pour vous tenir informé sur le projet :



Rendez-vous sur la page projet :  
[baywa-re.fr/fr/solaire/projet-de-parc-solaire-de-condom](https://baywa-re.fr/fr/solaire/projet-de-parc-solaire-de-condom)